



Ingénieurs du contrôle de la navigation Aérienne

UNSA-ICNA

Bureau National

Le 19 juin 2015

Réunion relative à l'expérimentation de l'évolution des conditions d'emploi des ICNA
Déclaration Liminaire de l'UNSA-ICNA

Monsieur le Directeur,

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie en urgence cette semaine pour analyser et porter un jugement sur l'action que vous menez depuis ces dernières semaines.

Elle nous a mandatés pour venir, aujourd'hui, vous porter un message de fermeté.

L'UNSA-ICNA déplore la volonté dogmatique de l'administration de s'attaquer en profondeur à l'organisation du travail des ICNA, au travers de ses deux piliers qui en font les fondements.

En faisant ce choix et en refusant de négocier la méthode de négociation, vous imposez une modification de l'arrêté protégeant nos conditions de travail. Vous faites le choix de la brutalité.

Faisant fi du besoin de sérénité indispensable en cette période de l'année, où les contrôleurs gèrent les situations les plus complexes, vous nous envoyez, via vos documents préparatoires, des signaux en totale contradiction avec cette pause promise aux ICNA pour qu'ils reprennent leur souffle, après les événements dramatiques qu'ils ont eu à gérer et dont les plaies ne peuvent déjà être pansées.

A la veille des bouleversements technologiques qui attendent les contrôleurs et alors qu'ils doivent aujourd'hui pallier des dysfonctionnements aussi graves que récurrents, que chaque GT Sécurité recense bien passivement, vous allez une nouvelle fois faire acte de défiance envers des professionnels dont le travail de grande performance n'est plus à démontrer, malgré leurs outils vieillissants voire absents.

Aussi, et conformément aux engagements pris devant les ICNA et qui ont fait de l'UNSA-ICNA une force syndicale incontournable, l'UNSA-ICNA mettra tout en œuvre pour s'opposer à cette volonté dogmatique de modifier le cadre législatif actuel.